

L'évolution des encadrés culturels dans la lexicographie bilingue français-polonais des années 2010

Witold Ucherek

 <http://orcid.org/0000-0002-7954-7206>

Université de Wrocław, Faculté des langues, littératures et cultures (Pologne)

witold.ucherek@uw.edu.pl

Résumé

Cet article porte sur 236 notes culturelles présentes dans deux dictionnaires français-polonais de taille réduite, publiés dans les années 2010 par Larousse et LektorKlett. Nous y abordons la question de leur emplacement dans la structure de ces ouvrages en lien avec leur directionnalité, nous y présentons leur classification thématique, comparons les informations destinées aux francophones et aux polonophones, examinons les principaux changements par rapport aux notes figurant dans les bilingues antérieurs des deux maisons d'édition, et évaluons la fiabilité des informations fournies ainsi que leur pertinence. L'analyse montre que la présence des encadrés dans les deux parties du dictionnaire et le contenu des notes ne coïncident pas toujours avec la directionnalité prévue. Dans la grande majorité des cas, les notes contiennent des informations actuelles et conformes à la réalité, présentées de manière aussi précise que le permet le format des encadrés. Cependant, le choix des thèmes de certaines notes semble parfois assez aléatoire. Les réserves concernant quelques notes spécifiques ne devraient toutefois pas occulter le fait qu'elles jouent un rôle essentiel dans la médiation entre les cultures.

Mots-clés : lexicographie, culture, français, polonais, dictionnaire bilingue, encadré culturel.

Сажетак

Развој културолошких напомена у двојезичним француско-пољским речницима објављеним у периоду од 2010. до 2020. године. У овоме се чланку анализира 236 културолошких напомена које се налазе у двама малим француско-пољским речницима, објављеним у издавачким кућама *Larousse* и *LektorKlett* од 2010. до 2020. године. Овде се бавимо питањем положаја ових напомена у речничкој структури наспрам усмерености речника, представљамо њихову тематску класификацију, поредимо податке намењене говорницима француског и пољског језика, испитујемо главне промене у односу на напомене које се налазе у претходним двојезичним издањима ових двају издавачких кућа, те испитујемо како поузданост, тако и значај наведених података. Анализа показује да се, не само постојање напомена у обама деловима једног речника, већ ни њихов садржај, не подударају увек с предвиђеном усмереношћу. У највећем броју случајева, напомене садрже податке који су савремени и у складу са стварношћу, а представљени су онолико детаљно колико формат то дозвољава. Ипак, одабир тема одређених напомена чини се понекад прилично насумичним. Ограничења везана за неколицину конкретних напомена не би требало да ставе у други план чињеницу да оне играју основну улогу у културној медијацији.

Кључне речи: лексикографија, култура, француски, пољски, двојезични речник, културолошке напомене.

1. Introduction

La présence d'informations culturelles dans les dictionnaires généraux monolingues et bilingues est une question discutée depuis au moins les années 1980. En ce qui concerne les premiers, CZELAKOWSKA (2017 : 20) remarque à juste titre que « réduire la définition exclusivement aux propriétés linguistiques des unités interprétées et en exclure diverses références relevant de la connaissance du monde [...] limiterait [...] la compréhension des phénomènes dont l'enregistrement dans un dictionnaire général monolingue est, pour diverses rai-

sons, justifié »¹. La même autrice souligne que « l'inclusion d'informations culturelles dans le dictionnaire est [...] l'un des postulats des dictionnaires pédagogiques » (CZELAKOWSKA 2017 : 22), c'est-à-dire des dictionnaires monolingues destinés notamment à des personnes qui ne sont pas des locuteurs natifs de la langue². Elle donne en exemple le *Langenscheidts Großwörterbuch Deutsch als Fremdsprache* (1^{re} éd., 1993), qui, en plus des définitions, introduit dans des encadrés spécifiques des infor-

¹ Toutes les traductions du polonais sont de nous.

² Pour la notion de dictionnaire pédagogique, consulter BIELIŃSKA – PODHAJECKA (2020).

mations culturelles concernant, entre autres, la politique, l'histoire, les fêtes et traditions, la réalité allemande et la vie quotidienne. Il en va de même pour les dictionnaires généraux bilingues, dont la fonction ne se limite pas uniquement à fournir des équivalents des mots-entrées : ces ouvrages devraient également constituer un outil de médiation interculturelle. L'étendue de ces informations et leur place dans la structure du dictionnaire font toutefois l'objet de discussions. En effet, le lexicographe peut introduire dans la microstructure de l'article lexicographique une section distincte dédiée aux informations culturelles (dans la lexicographie générale polono-française, nous n'avons pas relevé ce procédé), utiliser des exemples à fonction culturelle, recourir à des encadrés situés en dehors des articles lexicographiques, ou placer des informations culturelles dans le paratexte du dictionnaire³.

Quant aux dictionnaires généraux polonais-français et français-polonais, les notes culturelles placées dans des encadrés y font leur apparition au début du XXI^e siècle, soit à l'époque où se laisse observer en Pologne une activité croissante des maisons d'édition étrangères dans le domaine de la lexicographie bilingue. Dans une étude antérieure (cf. UCHEREK 2017), nous avons présenté les résultats d'une analyse de près de 200 de ces notes, tirées des dictionnaires publiés par Rea (réalisation de la version polonaise) sous licence de Larousse (*Dictionnaire Compact plus français-polonais*, 40 notes culturelles ; *Dictionnaire Compact plus polonais-français*, 30 notes), Langenscheidt (*Duży słownik polsko-francuski, francusko-polski*, 20 notes) et LektorKlett (*Współczesny słownik francusko-polski, polsko-francuski Pons*, 108 notes⁴). Dans cet article, nous avons l'intention de nous concentrer sur les bilingues publiés dans les années 2010. Après avoir identifié ceux qui contiennent des notes culturelles et déterminé leur public cible, nous classerons ces notes par groupes thématiques, verrons s'il existe une homogénéité entre les informations proposées au public polonophone et celles destinées au public francophone, retracerons les grandes lignes des changements observés dans le contenu des encadrés, et commenterons la qualité et la pertinence des informations retenues. Ainsi, nous espérons aller au-devant du postulat de Lo NOSTRO (2022 : 219), selon qui « les

encadrés dans les versions papiers et dans les versions en ligne, devraient acquérir une plus grande attention aussi bien de la part de la lexicographie, pour en étudier le contenu, que de la part de la dictionnaire, pour en étudier leur mise en forme ».

2. Dictionnaires examinés

L'examen des ouvrages proposés par les éditeurs permet de constater que Langenscheidt s'est limité à des rééditions, en 2012, 2014 et 2017, du dictionnaire mentionné ci-dessus sans y apporter de modifications. Pour ce qui est des deux dictionnaires de Larousse & Rea (2001, 2003), à notre grand regret, ils n'ont pas été réédités, mais en 2012 (2^e éd. 2016), est paru à Paris le *Mini dictionnaire français-polonais polonais-français*, qui contient une centaine d'encadrés, tous à contenu culturel – soit presque 30 de plus que les deux dictionnaires précédents, nettement plus volumineux, pris ensemble. En 2018, des éditions révisées des dictionnaires de la maison d'édition LektorKlett ont également été publiées, à savoir le *Nowy słownik szkolny francusko-polski, polsko-francuski Pons* et le *Nowy słownik współczesny francusko-polski, polsko-francuski Pons*, qui contiennent des encadrés en tous points identiques ; en ce qui concerne les notes culturelles, quelques-unes, portant sur la culture polonaise, ont été supprimées, alors qu'environ 40 nouvelles notes consacrées à la culture française ont été ajoutées. Étant donné qu'aucune autre maison d'édition n'a publié de dictionnaire polonais-français contenant des notes culturelles⁵, l'analyse ultérieure portera sur les notes du *Nowy słownik szkolny francusko-polski, polsko-francuski Pons* (2018), faciles à distinguer des encadrés métalinguistiques, ces derniers étant marqués, à gauche, par une barre verticale en gras absente des encadrés culturels, et sur celles du *Mini dictionnaire français-polonais polonais-français* de Larousse (2012).

Le Larousse donne peu de précisions sur son public. L'éditeur se limite en effet à signaler que « [l]a gamme MINI Larousse a été conçue pour répondre aux besoins du débutant et du voyageur » (p. v). Toutefois, plusieurs indices permettraient de le considérer comme un dictionnaire bidirectionnel : la présence des éléments paratextuels donnés dans les deux langues — pages de titre (il n'y a en revanche aucun mot polonais sur la couverture du dictionnaire), sommaires, mots de l'éditeur —, la présence des tableaux de prononciation polonaise et française, la présence, enfin, des encadrés culturels en polonais dans la partie français-polonais et en français dans la partie polonais-français.

³ Cette solution n'a pas encore été appliquée dans les dictionnaires polonais-français, mais elle est présente, par exemple, dans les dictionnaires polonais-anglais tels que le *Praktyczny słownik polsko-angielski, angielsko-polski* publié par Larousse ou le *Słownik współczesny angielsko-polski, polsko-angielski* paru chez Pearson Longman. Dans ces deux bilingues, on trouve de courtes sections (respectivement de 6 et 8 pages) consacrées à la culture anglaise.

⁴ Deux autres dictionnaires du même éditeur, le *Szkolny słownik francusko-polski, polsko-francuski Pons* et le *Praktyczny słownik francusko-polski, polsko-francuski Pons*, parus en 2006, contiennent exactement les mêmes encadrés.

⁵ En 2010 paraît chez Lingea le *Sprytny słownik francusko-polski, polsko-francuski* qui contient environ 150 notes encadrées, mais elles sont toutes consacrées à des problèmes grammaticaux et lexicaux.

En revanche, le Pons se veut un monodirectionnel adressé à un public polonophone. Son éditeur le présente comme « indispensable à l'apprentissage du français dans tous les types d'écoles »⁶. Il n'est donc pas surprenant que les paratextes soient exclusivement en polonais et que, dans la partie français-polonais du dictionnaire, figurent des notes culturelles sur la France rédigées en polonais. Ce qui peut toutefois surprendre un peu dans ce contexte, c'est la présence de notes culturelles sur la Pologne rédigées en français. Certes, ces notes peuvent s'avérer utiles à un Polonais souhaitant s'exprimer en français sur un aspect de la culture de son pays, mais ce n'est certainement pas leur objectif principal.

Ajoutons encore que la présence des encadrés culturels est mise en valeur dans les paratextes des deux dictionnaires. Ainsi, le Larousse insiste sur la présence de ses « notes culturelles et pratiques » (4^e de couverture) ; la présentation de la partie français-polonais du Pons attire également l'attention de l'utilisateur sur les informations culturelles : « De nombreuses informations sur la culture, l'histoire, la vie actuelle et les traditions des pays francophones sont incluses à divers endroits du dictionnaire. Ces informations sont présentées dans des encadrés rectangulaires » (p. 657)⁷ ; une explication analogue figure dans la présentation de la partie polonais-français du même ouvrage (p. 659).

3. Analyse des encadrés

Au total, nous avons relevé 236 notes culturelles, dont 98 dans le Larousse et 138 dans le Pons. Les deux dictionnaires ne proposent pas de liste de leurs encadrés, contrairement au *Dictionnaire Compact plus polonais-français* de Larousse & Rea (2003). Certes, ce dernier ouvrage ne comprend qu'une trentaine d'encadrés, si bien que l'inclusion d'un tel inventaire n'a pas été coûteuse en espace, mais nous sommes d'avis que la présence d'une liste, peu importe sa longueur, permettrait de consulter les encadrés de manière réfléchie, tandis que l'absence de liste rend leur découverte plutôt aléatoire, au hasard des consultations de l'utilisateur. À ce propos, la navigation entre encadrés thématiquement liés est parfois facilitée dans le Pons grâce à la présence de renvois, comme dans l'exemple ci-dessous :

1) **Wójt** est élu au suffrage universel direct et exerce le pouvoir exécutif dans la *gmina* (commune). Voir aussi *burmistrz*.

Cependant, dans l'encadré *burmistrz*, on ne trouve pas de renvoi vers *wójt* :

2) **Burmistrz** (maire) constitue le pouvoir exécutif dans une commune urbaine (au dessous de 100 000 habitants). Élu aux élections municipales dans un suffrage universel, il préside aussi le conseil de la ville.

Pareillement, dans l'encadré *gmina* :

3) **Gmina** (commune) est une unité territoriale de base en Pologne. Au suffrage universel on choisit le conseil de la commune, ainsi que le pouvoir exécutif que constitue *wójt* (dans les villages), *burmistrz* (dans les petites et moyennes villes) ou *prezydent miasta* (dans les grandes villes).

il n'y a de renvoi ni à *wójt*, ni à *burmistrz*, ni à *sóltys* ('maire, chef de village'), thématiquement liés. Par ailleurs, pour compléter le tableau, il serait utile d'ajouter aussi un encadré *prezydent* ('maire d'une ville de plus de 100 000 habitants').

Une autre particularité du Pons est que certains de ses encadrés reprennent un mot de la nomenclature alors que d'autres ne se rattachent à aucun article – ils sont tout simplement insérés à l'endroit qu'occuperait le mot sur lequel ils portent si celui-ci faisait partie de la nomenclature. Répétons (cf. UCHEREK 2017 : 230) que négliger les propriétés linguistiques d'un mot, telles que sa prononciation, son genre, son nombre, diminue l'utilité du dictionnaire. De ce point de vue, la solution du Larousse, dont les encadrés reprennent toujours un item de la nomenclature, semble meilleure.

Les deux dictionnaires ne procèdent à aucun classement de leurs encadrés culturels, ce qui serait pourtant envisageable. Par exemple, le *Praktyczny słownik polsko-angielski, angielsko-polski* de Larousse (2004) marque chacune de ses notes culturelles d'un symbole (il y en a cinq possibles, et ils correspondent *grosso modo* à la politique, l'histoire, la géographie, la culture – visiblement au sens étroit du terme – et l'éducation), et le *Longman Słownik współczesny angielsko-polski, polsko-angielski* (2011), qui compare les *realia* de la Grande-Bretagne et des États-Unis, distingue huit catégories : systèmes politiques, éducation, éducation supérieure, système judiciaire, transport, cuisine, sport, argent. Pour en revenir aux bilingues français-polonais, nous avons donc classé les notes culturelles nous-même, en nous inspirant également des études portant sur les mots culturellement marqués (cf. REY 1991, FRANCEUR 2003, MELNIKIENÉ 2013, TALLARICO 2013). Au final, nous avons distingué dix catégories thématiques d'encadrés culturels. Nous les énumérons dans le *Tableau 1* ci-dessous, accompagnées des données chiffrées.

⁶ « Niezbędny do nauki francuskiego we wszystkich typach szkół » (4^e de couverture).

⁷ « W całym słowniku umieszczonych jest wiele informacji o kulturze, historii, a także współczesnym życiu i tradycjach krajów francuskojęzycznych. Informacje te zawarte zostały w prostokątnych ramkach ».

	Groupe thématique	Pons 2018		Larousse 2012		Total
		fr→pl	pl→fr	fr→pl	pl→fr	
1	fêtes et coutumes	17	13	5	16	51
2	cuisine	16	11	5	3	35
3	réalités politiques, administratives et institutionnelles	17	9	6	3	35
4	divers éléments du quotidien	16	0	8	6	30
5	éducation et vie scolaire	14	3	8	3	28
6	lieux connus	1	2	7	8	18
7	transports	8	0	5	1	14
8	noms géographiques	3	3	0	5	11
9	symboles et personnages emblématiques	2	3	0	3	8
10	événements sportifs et culturels	0	0	5	1	6
Total		94	44	49	49	236

Tableau 1. Classement thématique des encadrés culturels

Ce classement, toutefois, n'est qu'approximatif, puisque le contenu de certaines notes autoriserait à les ranger dans au moins deux catégories, comme le prouve cet exemple :

4) La **galette des Rois**, consommée à l'Épiphanie, est une pâtisserie ronde garnie de frangipane. Le **gâteau des Rois**, populaire dans le sud de la France, est un gâteau en forme d'anneau décoré de fruits confits. Dans les deux, on cache une figurine appelée *fève* – celui qui la trouve devient le « roi »⁸ (Pons 2018).

Ici, il est question des pâtisseries mangées à l'occasion d'une fête précise, ce qui permettrait de classer l'encadré aussi bien dans la catégorie « fêtes et coutumes » (ce que nous avons fait) que dans la « cuisine ». De même, dans le long encadré *Trójmiasto* ('Triville, Tricité') du Larousse (2012), qui porte sur l'agglomération des trois villes de Gdańsk, Gdynia et Sopot⁹, sur la côte baltique, et, de ce fait, relève du groupe des noms géographiques, un événement culturel — à savoir le festival de Sopot — est mentionné à l'occasion. Le Tableau 1 ci-dessus ne rend pas compte de ces cas particuliers.

Le Larousse (2012) garde un équilibre dans le nombre d'encadrés des deux parties (49 + 49). Dans sa partie français-polonaise, seuls 15 encadrés, soit moins d'un tiers, ont le même sujet que ceux du Larousse & Rea (2001), qui comporte au total 40 encadrés culturels. La petite taille du Larousse (2012) n'a pas eu d'impact sur la longueur de ces encadrés. Certes, quelques notes ont été réduites (cf. par ex. *baccalauréat*, *fromage*, *Noël*), mais d'autres ont conservé à peu près la même lon-

gueur (cf. *DOM-TOM*, *galette des Rois* ou *le 14 juillet*), et d'autres encore sont même plus longues que celles du Larousse & Rea (cf. par ex. *festival d'Avignon*, *gîte rural*, *pain*). Dans tous les cas, le texte a été reformulé. Comparons :

5) TOUR DE FRANCE (Larousse & Rea 2001)

Cette course cycliste est mondialement connue. La première course faisant le tour de la France a eu lieu en 1903. La course entière se compose de nombreuses étapes – les cyclistes doivent parcourir plusieurs milliers de kilomètres –, et le parcours change chaque année. Traditionnellement, la course se termine le 14 juillet sur les Champs-Élysées. Depuis 1984, il existe également un Tour de France pour les femmes¹⁰.

6) TOUR DE FRANCE (Larousse 2012)

Cette course cycliste de renommée mondiale a eu lieu pour la première fois en 1903. Elle se compose de quelques étapes de différentes longueurs et se déroule chaque année au cours des trois premières semaines de juillet. La course se termine toujours sur les Champs-Élysées à Paris. Les coureurs y participent par équipes. Le leader de la course porte un maillot jaune, que le vainqueur reçoit à la fin de la compétition. Des maillots d'autres couleurs sont portés par le meilleur sprinteur, le leader du classement de la montagne, etc. À chaque étape de la course, le public se rassemble en foule pour encourager les coureurs. Le Tour de France féminin a été lancé en 1984¹¹.

¹⁰ « Ten wyścig kolarski jest powszechnie znany na całym świecie. Pierwszy wyścig dookoła Francji odbył się w roku 1903. Cały wyścig składa się z wielu etapów – kolarze mają do przejechania kilka tysięcy kilometrów, a trasa zmienia się co roku. Tradycyjnie wyścig kończy się 14 lipca na Polach Elizejskich. Od roku 1984 istnieje także Tour de France dla pań ».

¹¹ « Ten światowej sławy wyścig kolarski odbył się po raz pierwszy w roku 1903. Składa się z kilku etapów różnej długości i jest rozgrywany co roku w ciągu pierwszych trzech tygodni lipca. Wyścig kończy się zawsze na Polach Elizejskich w Paryżu. Zawodnicy walczą drużynowo. Lider wyścigu jedzie w żółtej koszulce, którą po zakończeniu zmagani otrzymuje zwycięzca. Koszulki innych kolorów noszone są przez najlepszego sprintera, lidera klasyfikacji górskiej itd. Na każdym etapie wyścigu publiczność zbiera się

⁸ « Spożywane w Trzech Króli **galette des Rois** to okrągłe ciasto z nadzieniem marcepanowym. Popularne na południu Francji **gâteau des Rois** to ciasto z kandyzowanymi owocami, w formie pierścienia. W obu ukrywa się figurkę zwaną *fève* – kto ją znajdzie, zostaje „królem” ».

⁹ Dans l'encadré *Trójmiasto* du Pons (2018) une lacune perdure, consistant à ne pas énumérer les trois villes.

Quant aux groupes thématiques, signalons la réduction du nombre d'encadrés sur les réalités politiques, administratives et institutionnelles françaises, qui passe de 10 (Larousse & Rea 2001) à 6 (Larousse 2012), et le doublement du nombre d'encadrés consacrés aux divers éléments du quotidien français et à l'éducation et la vie scolaire françaises (augmentation de 4 à 8 dans les deux catégories). Dans la partie polonais-français du Larousse (2012), 12 encadrés appartenant à trois catégories absentes du Larousse & Rea (2003) ont été introduits : ils concernent divers éléments du quotidien, l'éducation et la vie scolaire, et les symboles et personnages emblématiques. Par ailleurs, le nombre d'encadrés sur les fêtes et les coutumes et sur les lieux connus a doublé alors que le nombre d'encadrés concernant la cuisine polonaise a considérablement diminué (réduction de 11 à 3). Enfin, seuls 5 encadrés (*Jasna Góra*, *11 listopada*, *Mazury*, *Zakopane*, *Zamek Królewski*) reprennent un sujet qui avait déjà été traité dans le Larousse & Rea (2003), lequel comportait au total 30 encadrés culturels ; les 5 notes en question sont nettement plus longues dans le Larousse (2012).

Pour ce qui est des dictionnaires Pons, un équilibre relatif entre les nombres d'encadrés des deux parties se laisse observer dans la première édition (56 dans la partie français-polonais et 52 dans la partie inverse), tandis que dans la seconde, les encadrés d'information sur la France (94 items) sont environ deux fois plus nombreux que ceux consacrés à la Pologne (44 items). La majorité des 38 nouveaux encadrés du Pons appartiennent à deux groupes thématiques : la cuisine (10) et divers éléments du quotidien (12). Les 9 encadrés éliminés ont trait à l'éducation et la vie scolaire (*CAPES* ; *gimnazjum* 'collège', *gimbus* 'bus scolaire', *licencjat* 'licence', *liceum* 'lycée', *magister* '(titulaire de) maîtrise', *technikum* 'lycée technique', *zawodówka* 'école professionnelle', *zerówka* 'classe terminale à l'école maternelle'¹²), ce qui peut surprendre vu que le Pons analysé est un dictionnaire scolaire.

La comparaison des deux dictionnaires permet de constater que des notes appartenant à neuf des dix groupes thématiques identifiés figurent dans les deux. L'exception se trouve dans la catégorie « événements sportifs et culturels », par ailleurs la moins fournie (6 encadrés), qui n'est pas représentée du tout dans le dic-

tionnaire Pons. Présente dans le Larousse uniquement, elle se focalise sur la France (5 notes). Ce sont les encadrés consacrés aux fêtes et coutumes qui sont les plus nombreux dans les deux ouvrages (51 items dont 30 dans le Pons et 21 dans le Larousse). Alors que le Pons maintient un certain équilibre entre les notes concernant la France et la Pologne (respectivement 17 et 13), le Larousse se concentre clairement sur la Pologne, qui fait l'objet de trois fois plus de notes (16) que la France (5). Le thème de la cuisine est abordé surtout dans le Pons (27 encadrés contre seulement 8 dans le Larousse) qui, par rapport à la première édition, a presque triplé le nombre de ses notes sur la cuisine française (il passe de 6 à 16) ; ce changement n'étonne guère, la France étant mondialement connue comme pays de grande tradition culinaire. Quant aux réalités politiques, administratives et institutionnelles (35 encadrés), le Pons en contient trois fois plus (26) que le Larousse (9). Cependant, dans les deux dictionnaires, les notes sur les réalités françaises sont deux fois plus nombreuses que celles concernant la Pologne. Les 30 notes abordant les divers éléments du quotidien se répartissent de manière équitable entre les deux ouvrages, mais le Pons ne donne pas du tout d'informations sur la Pologne, consacrant ses 16 encadrés à la réalité française ; par rapport à la première édition de ce dictionnaire, leur nombre a triplé. Le Larousse, avec ses 8 notes sur la France et 6 sur la Pologne, maintient un équilibre. Ensuite, le Pons a profondément bouleversé l'équilibre de la première édition entre les encadrés sur l'éducation et la vie scolaire en France et en Pologne (respectivement 12 et 11). Dans l'édition de 2018, on trouve 14 notes sur les réalités françaises dans ce domaine, mais seulement 3 sur les réalités polonaises. Dans le Larousse, cette disproportion est moins accusée (8 contre 3), mais les deux ouvrages se focalisent majoritairement sur la réalité française (22 notes au total). Par contre, ils diffèrent sensiblement s'agissant de la catégorie des lieux connus : le Larousse y consacre 15 notes, le Pons seulement 3. Par ailleurs, ce dernier dictionnaire propose 8 notes sur les transports français et aucune relative aux transports polonais, et la démarche du Larousse à cet égard est quasiment la même (respectivement 5 notes et une seule). En revanche, la place des noms géographiques dans les encadrés des deux dictionnaires n'est pas la même. En effet, le Pons en introduit 3 dans chaque partie du dictionnaire alors que les 5 notes du Larousse se rapportent à la Pologne. Pareillement, le Larousse traite uniquement des symboles et personnages emblématiques polonais (3 notes) tandis que le Pons propose deux notes relatives à la France et trois à la Pologne.

Il convient de souligner que dès la première édition, le Pons, en plus d'informer sur la civilisation française, s'ouvre un peu à d'autres pays francophones, conformé-

tlumnie, by kibicować zawodnikom. *Tour de France* kobiet został zapoczątkowany w 1984 roku ».

¹² La suppression d'un encadré tout à fait pertinent sur la *zerówka* (« *Zerówka* est une classe terminale à l'école maternelle, obligatoire pour les enfants de six ans, qui les prépare à l'école primaire ») est d'autant plus surprenante que l'article *zerówka* contient une explication erronée (le terme polonais est glosé comme « classe préparatoire », ce qui fait d'emblée penser aux grandes écoles ; le Larousse 2012 consacre même un encadré aux classes préparatoires) qui n'a pas été corrigée dans la seconde édition du Pons.

ment à sa déclaration (cf. section 2). Ainsi, on y trouve des encadrés intitulés *Belgique*, *Québec, province* (il concerne la division administrative de la Belgique), ou encore le *Jeûne fédéral*, consacré à une fête suisse :

7) Le **Jeûne fédéral** est une fête religieuse célébrée en Suisse, qui a lieu chaque année le troisième dimanche de septembre. Selon la tradition, on mange ce jour-là une tarte aux prunes¹³.

Dans le Larousse, nous n'avons identifié qu'un encadré de ce type, parlant des cantons suisses :

8) La Suisse est une confédération composée de 23 districts appelés cantons, dont trois sont divisés en demi-cantons. Les cantons sont largement autonomes, mais le gouvernement fédéral contrôle certains domaines, tels que la politique étrangère, la politique financière, la politique douanière et les services postaux¹⁴.

Il arrive aussi que deux pays francophones soient évoqués dans un même encadré. Voici, par exemple, les encadrés *département* et *Assemblée nationale* du Pons :

9) En France, le **département** est une unité de la division administrative de l'État. En Suisse, en revanche, le département correspond à un ministère chargé de domaines spécifiques, comme la politique étrangère, la police ou les finances¹⁵.

10) La chambre basse du parlement français est l'**Assemblée nationale**, composée de 577 membres élus pour un mandat de cinq ans. Son équivalent en Belgique est la *Chambre des représentants*, élue tous les quatre ans¹⁶.

De même, dans l'encadré *Régions* du Larousse, on mentionne les trois régions de la Belgique.

Dans la seconde édition du Pons, quelques erreurs de l'édition de 2006 relatives à la réalité française ont été éliminées. Ainsi, dans l'encadré *Assemblée nationale* (ex. 10), le nombre de membres a été corrigé (depuis 1986, elle est composée de 577 membres et non de 490, comme indiqué dans la première édition de ce dictionnaire) ; des amendements semblables ont été faits dans les encadrés *Sénat* (depuis 2003, le mandat est de 6 ans et non de 9 ans, et le Pons 2006 n'avait pas tenu compte de ce changement, contrairement au Pons 2018 ; en 2011, le nombre des sénateurs passe de 295 à 348, ce que le Pons 2018 a bien pris en considération) et *Président de la République* (le Pons 2006 décrivait encore la réalité d'avant 2002, année où le septennat a été remplacé par

le quinquennat). L'encadré sur les DOM a quant à lui été entièrement revu, et pour cause. Comparons :

11) Le **DOM** est un **département** chargé des affaires des territoires d'outre-mer : la Guyane française, La Réunion, la Martinique et la Guadeloupe. Ces pays se trouvent actuellement dans la zone d'influence française¹⁷ (Pons 2006).

12) L'acronyme **DOM** (*département d'outre-mer*) désignait, jusqu'à la révision de la Constitution de 2003, les anciennes colonies françaises d'outre-mer qui avaient obtenu le statut de département et étaient administrées en tant que telles. Parmi elles figuraient, entre autres, la Guyane française, les îles caribéennes de la Guadeloupe et de la Martinique, ainsi que l'île de La Réunion située dans l'océan Indien. Aujourd'hui, un nouvel acronyme est en usage, *DOM-ROM*, signifiant *départements et régions d'outre-mer*¹⁸ (Pons 2018).

En revanche, la note sur le *schmolitz* n'a pas été révisée, ce qui nous laisse perplexe :

13) **Faire schmolitz** est un rituel identique au « bruderszaft » populaire en Pologne. Lorsque les Français souhaitent passer de « vous » à « tu », ils croisent leurs bras en tenant des verres remplis, puis boivent simultanément¹⁹ (Pons 2018).

Dans l'article lexicographique *schmolitz* du même ouvrage, la locution verbale *faire schmolitz* est correctement identifiée comme un helvétisme ; à notre connaissance, cette coutume, qui se rencontre dans la Suisse romande, n'est pas pratiquée en France.

Dans le Larousse, nous avons relevé deux informations inexactes sur des réalités françaises. L'une concerne le nombre d'étapes du Tour de France : on y parle de « quelques »²⁰ étapes, alors que d'habitude, il y en a 21 (cf. ex. 6) ; l'autre, qui porte sur la Sorbonne, outre la date de fondation erronée (1253 et non 1257), prête à confusion en ce qui concerne la Sorbonne-Nouvelle, identifiée tantôt à Paris IV, tantôt à Paris III :

14) L'université la plus ancienne de Paris a été fondée en 1257 par Robert de Sorbon comme école de théologie pour les étudiants pauvres. Aujourd'hui, la Sorbonne se compose d'une université de droit (*Panthéon-Sorbonne* ou *Paris I*) et d'une université des lettres (*la Sorbonne nouvelle* ou *Paris IV*). Les noms *la Sorbonne nouvelle* et *Paris III* se réfèrent à une autre université des lettres située rue Censier²¹.

¹³ « **Jeûne fédéral** » to święto religijne obchodzone w Szwajcarii, które wypada zawsze w trzecią niedzielę września. Zgodnie z tradycją je się tego dnia ciasto ze śliwkami ».

¹⁴ « Szwajcaria jest konfederacją 23 okręgów zwanych kantonami (*cantons*), z których trzy dzielą się na półkantony (*demi-cantons*). Kantony są w dużym stopniu autonomiczne, rząd federalny kontroluje jednak dziedziny takie jak np. polityka zagraniczna, polityka finansowa, polityka celna, usługi pocztowe ».

¹⁵ « We Francji **département** jest jednostką podziału administracyjnego państwa. W Szwajcarii natomiast *département* to odpowiednik ministerstwa, zajmującego się określonymi zagadnieniami, np. polityką zagraniczną, policją lub finansami ».

¹⁶ « Niższa izba francuskiego parlamentu to **Assemblée nationale** licząca 577 członków wybieranych na pięcioletnią kadencję. Jej odpowiednik w Belgii to *la Chambre des Représentants*, która wybierana jest co cztery lata ».

¹⁷ « **DOM** to **département** zajmujący się sprawami terytoriów zamorskich: Gujany Francuskiej, Reunion, Martyniki i Gwadelupy. Kraje te znajdują się obecnie we francuskiej strefie wpływów ».

¹⁸ « Skrót **DOM** (*département d'outre-mer*) aż do zmiany konstytucji w 2003 roku funkcjonował jako określenie dawnych zamorskich kolonii francuskich, które posiadały status departamentu (*département*) i jako takie były zarządzane. Należały do nich m.in. Gujana Francuska, karaibskie wyspy Gwadelupa i Martynika, czy położona na Oceanie Indyjskim wyspa Reunion. Obecnie w użyciu jest nowy skrót *DOM-ROM*, oznaczający *départements et régions d'outre-mer* ».

¹⁹ « **Faire schmolitz** jest rytuałem identycznym z popularnym w Polsce „bruderszaftem”. Gdy Francuzi chcą przejść z *vous* na *tu*, splatają ręce, trzymając napełnione szklanki, po czym równocześnie z nich piją ».

²⁰ En polonais, *kilka*, qui indique un nombre inférieur à dix.

²¹ « Najstarszy uniwersytet w Paryżu został założony w 1257 roku ».

En réalité, à l'époque de la rédaction de la note, la dénomination Paris IV correspondait à Paris-Sorbonne. Quant aux informations sur la civilisation polonaise, elles sont globalement justes dans les deux dictionnaires.

La comparaison des notes portant sur les mêmes thèmes montre qu'elles ne se recoupent parfois que partiellement. Considérons l'encadré *Galette des Rois* du Larousse (2012) :

15) Ce gâteau rond, généralement fourré de crème d'amandes, se déguste traditionnellement le 6 janvier, lors de la fête de l'Épiphanie. Une figurine en porcelaine (la fève) est cachée dans le gâteau. La personne qui trouve la fève dans sa part de gâteau devient roi ou reine et reçoit une couronne en carton²².

On y trouve une précision sur la couronne, absente du Pons (cf. ex. 4), lequel distingue en revanche entre galette des Rois et gâteau des Rois. Toujours est-il que le but fondamental de l'encadré — qui est d'attirer l'attention du lecteur sur une particularité de la culture d'un autre pays — est atteint. En fonction de ses besoins et de sa curiosité, l'utilisateur du dictionnaire pourra facilement approfondir ses connaissances grâce à l'Internet.

À ce propos, nous estimons que les informations relativement les moins importantes sont celles que l'utilisateur ira plutôt chercher sur Internet que dans un dictionnaire, comme les horaires d'ouverture des musées ou les réglementations et réalités liées, par exemple, à la circulation routière, surtout en l'absence de différences culturelles significatives. Par exemple, la valeur informative de la note suivante est plutôt faible :

16) Les musées français sont généralement ouverts de 10 heures à 18 heures. Beaucoup d'entre eux sont fermés le lundi ou le mardi. Certains des plus grands musées ont des horaires d'ouverture prolongés (Pons 2018)²³.

4. Remarques finales

Les notes d'information sur les réalités culturelles des pays concernés constituent sans aucun doute un avantage complémentaire des dictionnaires bilingues ; leurs rédacteurs en sont conscients : ils mettent en avant leur présence dans leurs paratextes. Dans le cas des ouvrages imprimés, on pourrait s'attendre à ce qu'elles apparaissent principalement dans les dictionnaires de

grande ou au moins de moyenne taille, où les contraintes d'espace sont une moindre préoccupation. Cependant, tel n'est pas le cas en lexicographie franco-polonaise, car le seul grand dictionnaire français-polonais élaboré jusqu'à présent a été conçu à la fin des années 1970, et son équivalent polono-français, réalisé selon la même conception traditionnelle, qui ne prévoyait pas l'inclusion d'informations supplémentaires dans des encadrés, a commencé à paraître au milieu des années 1990. Par ailleurs, les dictionnaires de moyenne taille de Larousse & Rea, qui datent du début de ce siècle et qui comportaient des encadrés, n'ont pas été réédités. En revanche, ces encadrés se sont imposés dans les dictionnaires de petite taille actuellement publiés. Fait intéressant, ces éléments du dictionnaire, à juste titre considérés comme un atout, ne sont pas repris dans la version en ligne du dictionnaire Pons, dont le contenu est ainsi appauvri²⁴.

Les annotations culturelles apparaissent dans les deux parties des dictionnaires étudiés, ce qui, formellement parlant, témoigne de leur bidirectionnalité. Une telle pratique est naturelle dans le cas du Larousse, mais pas dans celui du Pons, qui se veut monodirectionnel. Cependant, dans sa deuxième édition (Pons 2018), le nombre de notes sur la France a été nettement augmenté, conformément aux besoins potentiels du type de public visé. Probablement pour cette même raison, le Pons omet les informations sur les moyens de transport en Pologne ou sur des éléments de la vie quotidienne polonaise, et se concentre sur les réalités françaises.

En revanche, l'analyse du contenu des encadrés du Larousse révèle une image ambiguë. Dans un dictionnaire bidirectionnel, on s'attendrait à un équilibre relatif entre les informations sur chaque pays dans les catégories thématiques mises en avant, et c'est effectivement le cas, par exemple, en ce qui concerne les lieux connus. Toutefois, une comparaison détaillée montre une insistance sur les réalités polonaises dans les domaines des fêtes et coutumes, des noms géographiques, ou des symboles et personnalités célèbres. Par contre, les informations sur les événements sportifs et culturels ou sur les transports polonais sont presque totalement absentes. On pourrait donc avoir l'impression que le choix des thématiques des notes culturelles est fait, du moins en partie, de manière aléatoire.

Le statut lexicographique des encadrés n'est pas le même dans les deux dictionnaires. Dans le Larousse, ils accompagnent systématiquement l'article correspondant, tandis que dans le Pons, certains encadrés remplacent l'article. Cette pratique prive l'utilisateur du dictionnaire des informations sur les propriétés lin-

przez Roberta de Sorbon jako szkoła teologiczna dla ubogich studentów. Dziś Sorbona składa się z uczelni prawniczej (*Panthéon-Sorbonne* lub *Paris I*) i uczelni humanistycznej (*la Sorbonne nouvelle* lub *Paris IV*). Nazwy *la Sorbonne nouvelle* i *Paris III* odnoszą się do innego uniwersytetu humanistycznego przy Rue Censier ».

²² « To okrągłe ciasto, zazwyczaj przekładane masą migdałową, jada się tradycyjnie 6 stycznia, w święto Trzech Króli. W cieście zatopiona jest porcelanowa figurka (*fève*). Osoba, której po podzieleniu ciasta przypadnie *fève*, zostaje królem lub królową i otrzymuje tekturową koronę ».

²³ « Francuskie muzea (**musées**) otwarte są zazwyczaj w godzinach od 10 do 18. Wiele z nich jest zamkniętych w poniedziałki lub wtorki. Niektóre większe muzea mają dłuższe godziny otwarcia ».

²⁴ Cf. <https://pl.pons.com/t%C5%82umaczenie>. Sur le site de Larousse (<https://www.larousse.fr/dictionnaires/bilingues>), un dictionnaire français-polonais n'est pas disponible.

guistiques des unités concernées par ces notes, et devrait donc être évitée.

Dans le cadre de cet article, nous n'avons pas examiné en détail la relation entre le contenu des encadrés et les informations contenues dans l'article qu'ils développent. Une telle analyse serait sans aucun doute utile d'un point de vue lexicographique, car elle permettrait de mesurer le degré de redondance des informations présentées aux deux endroits.

Étant donné que ces encadrés ne sont pas regroupés en une annexe unique, mais dispersés dans les pages des dictionnaires et non répertoriés dans une liste, l'idée d'y insérer des renvois facilitant l'accès aux informations liées thématiquement, comme cela est appliqué dans le Pons, est judicieuse. Cette solution pourrait toutefois être utilisée de manière plus cohérente et à une plus grande échelle.

La répartition des notes en catégories thématiques est assez mouvante, car certaines concernent des réalités qui s'inscrivent partiellement dans au moins deux groupes thématiques. On peut toutefois observer que certaines catégories ne sont pas représentées dans les dictionnaires étudiés, comme *habillement* ou *logement*, alors que des réalités culturelles caractéristiques se laissent observer dans ces domaines. Par exemple, il n'est pas évident de trouver des équivalents français pour des termes tels que *blok* ('immeuble en béton'), *bliźniak* ('maison contiguë, jumelée') ou *szeregowiec/szeregówka* ('maison mitoyenne, habitation en bande'). De toute évidence, ces mots pourraient être regroupés dans un encadré thématique²⁵.

À quelques exceptions près, les notes étudiées contiennent des informations correctes et conformes à la réalité. Il faut également saluer la vigilance des rédacteurs du dictionnaire Pons et leur souci de mettre à jour certaines informations dans la seconde édition. La comparaison des deux éditions montre à quel point de nombreux aspects de la vie (par exemple, le système éducatif, la division administrative) évoluent rapidement. Aujourd'hui déjà, il est clair que dans les prochaines éditions des dictionnaires étudiés, certaines notes devront être actualisées ou simplement supprimées.

Il est très rare que les informations culturelles soient présentées de manière imprécise ou incomplète, et il faut garder à l'esprit la limitation d'espace imposée par les contraintes techniques. Par exemple, les deux dictionnaires indiquent qu'en Pologne, on célèbre plutôt sa fête que son anniversaire. La réalité est plus complexe, et la célébration de ces fêtes dépend de variables telles

que l'âge de la personne, la région où elle vit, ou encore, de son milieu, urbain ou rural. Mais il est difficile de fournir une explication détaillée à ce propos dans une courte notice. Cela dit, en dépit de ce genre d'inexactitudes, ces encadrés sensibilisent le lecteur à certains phénomènes importants (comme la célébration de la fête du saint patron), ce qui constitue leur valeur ajoutée et peut encourager à rechercher davantage d'informations par soi-même.

Les rédacteurs du dictionnaire Pons se sont quelque peu simplifiés la tâche en élaborant un seul ensemble d'encadrés, qu'ils ont utilisé dans des dictionnaires de formats variés et destinés à des publics différents. En conséquence, dans leur dictionnaire scolaire, on trouve par exemple des informations sur le contrôle technique des voitures, qui pourraient sans doute être remplacées par d'autres données plus en lien avec l'univers des élèves. Cependant, la question de la pertinence des informations fournies dépasse ce cas précis. On peut tout autant s'interroger sur la nécessité d'inclure des détails concernant la division de la Sorbonne dans le dictionnaire Larousse (cf. ex. 14), ainsi que sur la mention de l'emplacement du campus Censier dans une note qui omet par ailleurs d'indiquer la localisation des bâtiments historiques de la Sorbonne dans le Quartier latin. Lors de la sélection des contenus, il est évidemment important de garder à l'esprit que certaines informations sont désormais accessibles en quelques clics, tandis que d'autres, plus difficiles à trouver, pourraient se révéler plus précieuses.

La question de l'image culturelle des deux pays qui se dégage des encadrés étudiés mérite une analyse approfondie. Il serait intéressant, par exemple, d'estimer plus précisément les proportions entre les éléments dits de culture savante et de culture populaire et de réfléchir au type d'informations qui seraient les plus utiles au public visé par le dictionnaire. Il serait également pertinent d'examiner si, par hasard, les notes culturelles ne reproduisent pas ou ne renforcent pas certains stéréotypes concernant les deux pays et leurs habitants.

Remarque

Cet article a été réalisé dans le cadre du projet scientifique *Les langues, les littératures et les cultures romanes et slaves en contact et en divergence* (n° 1001-13-01), financé partiellement par l'Agence universitaire de la francophonie et l'Ambassade de France en Serbie.

Références bibliographiques

- BIELIŃSKA, Monika, PODHAJECKA, Mirosława (2020). Słownik pedagogiczny. In : Monika Bielińska (éd.), *Leksykografia. Słownik specjalistyczny* (pp. 369–373). Kraków : Universitas.
- CZELAKOWSKA, Anna (2017). Wiedza kulturowa a opis leksykograficzny w jednojęzycznym słowniku języka polskiego. *LingVaria*, XII(2), 19–35.
- FRANCEUR, Aline (2003). Quelques remarques sur les notes cultu-

²⁵ Les deux derniers mots ne figurent même pas dans le grand dictionnaire polonais-français alors qu'ils sont fréquents et se rapportent au quotidien des citoyens.

- relles du Robert & Collins Senior (1998). In : Thomas Szende (éd.), *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues* (pp. 299–312). Paris : Honoré Champion.
- LO NOSTRO, Mariadomenica (2022). La place de la lexiculture dans les nouveaux dictionnaires : perspectives lexicographiques et dictionnairiques. In : Danh-Thành Do-Hurinvill, Patrick Haillet, Christophe Rey (éds), *Cinquante ans de Métalexicographie : bilan et perspectives. Hommage à Jean Pruvost* (pp. 213–227). Paris : Honoré Champion.
- MELNIKIENĖ, Danguolė (2013). *Le dictionnaire bilingue. Un miroir déformant ?*. Paris : Hermann.
- REY, Alain (1991). Divergences culturelles et dictionnaire bilingue. In : Franz Josef Hausmann et al. (éds), *Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, t. 3 (pp. 2865–2870). Berlin-New York : Walter de Gruyter.
- TALLARICO, Giovanni (2013). Les apports de la lexicographie bilingue à l'interculturel. *Études de linguistique appliquée*, 170, 139–152.
- UCHEREK, Witold (2017). Les encadrés culturels dans les dictionnaires polonais-français et français-polonais. In : Évelyne Argaud, Malek Al-Zaum, Elena Da Silva Akborisova (éds), *Le proche et le lointain : enseigner, apprendre et partager des cultures étrangères* (pp. 227–236). Paris : Éditions des archives contemporaines.
- CHELKOWSKA, Barbara et al. (2018). *Nowy słownik szkolny francusko-polski, polsko-francuski Pons*. Poznań : LektorKlett.
- CHELKOWSKA, Barbara et al. (2018). *Nowy słownik współczesny francusko-polski, polsko-francuski Pons*. Poznań : LektorKlett.
- CHELKOWSKA, Barbara et al. (2006). *Praktyczny słownik francusko-polski, polsko-francuski Pons*. Poznań : LektorKlett (2^e éd. 2011).
- CHELKOWSKA, Barbara et al. (2006). *Szkolny słownik francusko-polski, polsko-francuski Pons*. Poznań : LektorKlett (2^e éd. 2009).
- CHELKOWSKA, Barbara et al. (2007). *Współczesny słownik francusko-polski, polsko-francuski Pons*. Poznań : LektorKlett (2^e éd. 2015).
- Dictionnaire Compact plus français-polonais* (2001). Warszawa : Larousse & Rea.
- Dictionnaire Compact plus polonais-français* (2003). Warszawa : Larousse & Rea.
- FISIAK, Jacek et al. (2011). *Longman Słownik współczesny angielsko-polski, polsko-angielski* (2e éd.). Warszawa : Pearson Longman.
- GÖTZ, Dieter (dir.) (1993). *Langenscheidts Großwörterbuch Deutsch als Fremdsprache: das neue einsprachige Wörterbuch für Deutschlernende*. Berlin : Langenscheidt.
- Mini dictionnaire français-polonais, polonais-français* (2012). Paris : Larousse (2^e éd. 2016).
- Sprytny słownik francusko-polski, polsko-francuski* (2010). Kraków : Lingea (2^e éd. 2014, 3^e éd. 2017).
- ZAJĄC, Marek (dir.) (2008). *Duży słownik polsko-francuski, francusko-polski*. Warszawa : Langenscheidt (2^e éd. 2012, 3^e éd. 2014, 4^e éd. 2017).
- BUREK, Ryszard, COPE, Benjamin (dirs) (2004). *Praktyczny słownik polsko-angielski, angielsko-polski*. Warszawa : Larousse.

Sources

Witold Ucherek

The Evolution of Cultural Boxes in French-Polish Bilingual Lexicography of the 2010s

(Summary)

This article focuses on 236 cultural boxes from two small-sized French-Polish Polish-French dictionaries: the bidirectional *Mini dictionnaire français-polonais polonais-français* published by Larousse (Paris 2012) and the monodirectional *Nowy słownik szkolny francusko-polski, polsko-francuski Pons* published by LektorKlett (Poznań 2018) and addressed to the Polish learners of French. They contain 98 (49 in each part) and 138 (94 in the French-Polish section and 44 in the Polish-French section) cultural boxes, respectively. The paper addresses the question of their placing within the structure of these dictionaries in relation to their directionality, presents their thematic classification into 10 groups (holidays and customs – 50 items; cuisine – 35; political, administrative, and institutional realities – 35; various aspects of daily life – 30; education and school life – 28; famous places – 18; transportation – 14; geographical names – 11; symbols and prominent figures – 8; and sports and cultural events – 6), compares the information intended for French and Polish speakers, examines the main changes compared to the notes included in the publishers' earlier versions of the bilingual dictionaries, and evaluates the reliability and relevance of the information provided. The analysis shows that the presence of the boxes in both parts of a given dictionary and the content of the notes do not always align with the intended directionality; however, in the second edition of the Pons dictionary (2018), its monodirectionality was enhanced by significantly increasing the number of notes related to France. In the vast majority of cases, the notes contain current and accurate information, presented as precisely as the format of the boxes allows. However, the choice of themes for certain notes sometimes appears rather arbitrary. Nevertheless, concerns about specific notes should not overshadow the fact that they play a crucial role in mediating between cultures.

Keywords: lexicography, culture, French, Polish, bilingual dictionary, cultural boxes.